

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3465 - VENDREDI 5 AVRIL 2019



Félix Tshisekedi et Didier Reynders à Washington

DIPLOMATIE

Réchauffement de l'axe Bruxelles-Kinshasa

Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, estime qu'il est temps de tourner la page des élections en RDC. Il a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec le chef d'Etat congolais, le 3 avril à Washington. La principale annonce ayant sanctionné cette entrevue demeure la reprise de la coopération militaire entre la Belgique et la RDC ayant récemment fait les frais de la crise diplomatique. Une délégation de la défense belge est, d'ailleurs, en passe de se rendre à Kinshasa afin d'en poser les fondements, a indiqué l'officiel belge, tout en rassurant sur la volonté de son pays de reprendre « une relation bilatérale normale » avec le Congo.

Page 2

INVESTISSEMENTS

Le Projet Inga III redynamisé à Washington

En visite officielle aux Etats-Unis, le président Félix Tshisekedi a échangé, le 3 avril, avec le secrétaire d'Etat américain en charge de l'Energie, Rick Perry. A l'occasion, le dossier du barrage hydroélectrique Inga III a été exhumé avec le souci partagé d'en faire un levier de développement du continent. Les Etats-Unis d'Amérique, qui se sont montrés intéressés par le projet, souhaiteraient participer à son montage financier et à son financement, apprend-on.

S'il venait à être réalisé, le site d'Inga aurait une capacité de production de 40 000 MW, soit l'équivalent de plus de vingt-quatre réacteurs nucléaires de troisième génération, qui seraient exportés jusqu'en Afrique du Sud, mais aussi vers l'Afrique de l'ouest, voire plus au nord.

Page 3

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le Japon accorde 2,5 millions de dollars au HCR pour répondre aux besoins des réfugiés



Des réfugiés dans un site en RDC

La dotation du gouvernement japonais permettra au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de répondre aux besoins urgents des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés bu-

rundais et centrafricains vivant en RDC.

La contribution japonaise permettra également à des Congolais déplacés et retournés dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri d'avoir accès à des lo-

gements familiaux. Le financement vise, entre autres, à renforcer la réponse du HCR dans les domaines de l'éducation et de la santé pour les réfugiés et à améliorer la prise en charge des plus vulnérables.

Page 4

CONCOURS ARTEMBO

Une peintre de 62 ans inscrite dans la course



Stéphanie Sufren annonçant la Saison 4 d'Artembo

Doyenne des douze artistes plasticiens en résidence depuis le 26 mars au quatrième étage en chantier de l'immeuble Matrix, dans le cadre de la Saison 4 de la saga artistique de Bracongo, Evelyne Masamba est aussi l'unique dame dans la compétition. Initiée à l'art pictural par son défunt mari, elle fait partie des rares peintres populaires féminins qui s'affichent à Kinshasa.

Dans ses tableaux, la sexagénaire propose ce qui lui reste « des souvenirs du village de son enfance et de surprenantes compositions abstraites », a-t-on souligné dans sa présentation. Le concours offre une opportunité aux artistes en compétition de perfectionner leur art, en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Page 5

DIPLOMATIE

Réchauffement de l'axe Bruxelles-Kinshasa

Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a estimé, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais, le 3 avril à Washington, aux Etats-Unis, qu'il est temps de tourner la page des élections en République démocratique du Congo (RDC).



Didier Reynders reçu par Félix Tshisekedi à Washington

Hasard de calendrier ou simple coïncidence, en tout cas, la rencontre entre Félix Tshisekedi et Didier Reynders, à Washington, est tombée à point nommé. Les deux personnalités se sont retrouvées presque fortuitement aux Etats-Unis et en ont profité pour faire l'état des lieux de la coopération entre leurs deux pays; laquelle n'était plus au beau fixe vers la fin des années Kabila.

Présent sur les lieux dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de l'Otan, le ministre belge des Affaires étrangères et de la défense ne pouvait que s'attendre à mieux de son entrevue avec Félix Tshisekedi qui, lui, est à sa première visite officielle hors du continent en tant que chef de l'Etat nouvellement élu au terme de la présidentielle du 30 décembre 2018. L'envie de passer l'éponge sur la crise diplomatique récente ayant mis à mal les relations bilatérales entre Bruxelles et Kinshasa a plané sur les discussions qu'ont eues les deux personnalités. Le moment était indiqué de réchauffer une coo-

pération bilatérale longtemps mise en veilleuse pour repartir de bon pied en construisant le futur sur des enseignements tirés du passé. « Nous devons tourner la page des élections au Congo et regarder comment nous pouvons soutenir le changement (...). Ce que nous essayons de faire maintenant, c'est d'examiner comment nous pouvons contribuer à des réels changements et à des évolutions positives pour la population congolaise », a déclaré Didier Reynders, à l'issue de sa rencontre avec Félix Tshisekedi.

Reprise de la coopération militaire entre la Belgique et la RDC En fait, la Belgique nourrit de bonnes dispositions à renouer avec la RDC dans tous les domaines, eu égard aux assurances et aux gages de stabilité que présente le nouveau pouvoir. La principale annonce ayant sanctionné cette entrevue demeure la reprise de la coopération militaire entre la Belgique et la RDC ayant fait les frais de la crise diplomatique. Une délégation de la défense belge est, d'ailleurs, en passe de

se rendre à Kinshasa afin d'en poser les fondements, a indiqué l'officiel belge, tout en rassurant sur la volonté de son pays à reprendre « une relation bilatérale normale » avec le Congo.

Celle-ci passera, entre autres, par la réouverture du consulat général de Lubumbashi et celui d'Anvers, juste pour consolider un processus laborieux de réconciliation qui a débuté avec la reprise des activités de l'ex-Maison Schengen, à Kinshasa. En outre, la Belgique qui ne désespère pas aussi de pouvoir aider le Congo - via le port d'Anvers et la SNCB - se dit prête à réinvestir dans le port de Matadi et à sa liaison ferroviaire. Le ministre belge n'exclut pas non plus un « échange d'ambassadeurs » si les changements annoncés par Félix Tshisekedi devenaient une réalité.

Pour maints analystes, cette entrevue traduit une reconnaissance de facto, après mout atermoiements, de la présidence de Félix Tshisekedi par la Belgique et du gouvernement de la RDC annoncé pour ce mois d'avril.

Alain Diasso

SANTÉ

Plus de cas d'Ebola notifiés à Katwa, Vuhovi et Mandima

Les trois villages constituent les principaux foyers de l'épidémie au cours de ces vingt et un jours pour avoir enregistré 62,5% de tous les cas récemment repertoriés.

A Katwa, sur quarante-quatre cas notifiés, vingt-trois, soit plus de la moitié, proviennent de l'aire de santé de Muchanga. Les autres aires de santé de cette zone ont toutes signalé moins de six nouveaux cas confirmés au cours des vingt-et-un derniers jours. Le taux de décès communautaires reste très élevé avec vingt-deux décès sur les quarante-quatre cas notifiés, soit 50%. Parmi les cas d'Ebola rapportés dans cette zone, trois agents de santé ont été contaminés.

A Vuhovi, dix-sept des trente-deux cas notifiés, soit 53,1%, proviennent de l'aire de santé de Mutendero. La deuxième aire la plus affectée est Isonga, avec sept cas, soit 21,9%. Les autres aires ont enregistré moins de deux cas au cours des vingt-et-un derniers jours. Sur les trente-deux cas notifiés, neuf étaient des décès communautaires, soit 28%. Parmi les cas documentés, deux sont des agents de santé, soit 6,3%.

A Mandima, l'aire de santé de Biakato Mine a enregistré à elle seule dix-sept cas sur les vingt-quatre rapportés, soit 70,8%. Sur les vingt-quatre cas signalés, dix étaient des décès communautaires, soit 41,7%. Au nombre de ces cas, un agent de santé, soit 4,2%.

Le village de Katwa a enregistré plus des cas que Vuhovi et Mandima, notamment à cause de l'absence de centre de traitement Ebola, à la suite de l'attaque armée; la réticence d'une partie de la communauté et l'insécurité dans certaines

aires de santé suite aux activités de groupes armés. Les principales interventions menées par la riposte à Katwa comprennent des recommandations faites par la population lors des dialogues communautaires, précisément la formation de jeunes pour intégrer les équipes d'enterrement digne et sécurisé et de prévention et contrôle des infections; la mise en avant des acteurs locaux sur le terrain et l'organisation de descentes d'équipes interdisciplinaires dans les ménages pour éviter de déranger les familles des malades à plusieurs reprises. La situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola, en date du 2 avril, révèle que depuis son apparition, le cumul des cas est de mille cents, dont mille trente-quatre confirmés et soixante-dix probables. Six cent quatre-vingt-dix décès ont été rapportés dont six cent vingt-quatre confirmés et soixante-six probables. Trois cent trente-huit personnes ont été guéries.

Le ministère de la Santé note, par ailleurs, que deux cent soixante-neuf cas suspects sont en cours d'investigation; huit nouveaux cas confirmés, dont trois à Katwa, trois à Mandima, un à Butembo et l'autre à Beni. Sept nouveaux décès de cas confirmés ont été enregistrés dont cinq décès communautaires: trois à Mandima, un à Katwa et un autre à Butembo. Deux décès au centre de traitement Ebola, notamment à Butembo et Mangina. Il y a eu aussi des cas de guérison de cinq nouveaux patients dont quatre ont même quitté le centre de Butembo et un à Beni.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INVESTISSEMENTS

Le Projet Inga III redynamisé à Washington

En visite officielle aux Etats-Unis, le président Félix Tshisekedi a échangé, le mercredi 3 avril, avec le secrétaire d'Etat américain en charge de l'Energie, Rick Perry. A l'occasion, le dossier du barrage hydroélectrique Inga III a été exhumé avec le souci partagé d'en faire un levier de développement du continent.

Le projet Inga III, en raison des dividendes que peut en tirer le continent africain en quête constante des solutions énergétiques pour son développement, est logiquement au cœur des discussions durant le voyage officiel qu'effectue, depuis le 3 avril, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à Washington. Pour le Chef d'Etat congolais, il est question de trouver des financements susceptibles de relancer ce grand projet en veilleuse depuis quelque temps, faute d'un suivi efficace. Il est question de mobiliser des fonds nécessaires évalués à environ 22

milliards de dollars américains pour matérialiser ledit projet censé produire 11.050 mégawatts une fois achevé.

En effet, s'il venait à être réalisé, le site d'Inga aurait une capacité de production de 40.000 MW, soit l'équivalent de plus de 24 réacteurs nucléaires de troisième génération, qui seraient exportés jusqu'en Afrique du Sud, mais aussi vers l'Afrique de l'Ouest voire plus au nord. Se mettant en première ligne dans cette quête de partenariats stratégiques capables de redynamiser le projet, le président de la RDC scrute les moindres opportunités pouvant lui permettre de rebondir. Sa rencontre le 3 avril avec le secrétaire d'Etat américain en charge de l'Energie, Rick Perry, s'inscrit dans ce cadre. Au menu : la politique énergétique de la RDC, la transition énergétique mais aussi le projet du Grand Inga. A propos de ce dernier, notons que c'est depuis 2016 que le projet piétine à cause de la suspension,



Félix Tshisekedi saluant Tibor Peter Nagy Jr., secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines

par la Banque mondiale, alors principal bailleur de fonds, de sa participation. L'institution financière internationale s'était désengagée de tout appui financier reprochant aux autorités d'avoir donné « au projet une orientation stratégique différente » de ce qui avait été convenu initialement.

Depuis lors, les choses tournent au ralenti nonobstant la signature, en octobre 2018, d'un « accord de développement exclusif » entre le gouvernement de la RDC et deux entreprises chinoise et espagnole pour tenter de financer le projet. Malgré cela, rien ne s'est fait. Les lignes n'ont pas bougé. Les USA

qui se sont montrés intéressés par le projet, souhaiteraient participer à son montage financier et à son financement, apprend-on. Toutefois, il ne s'agit là que des déclarations d'intention qui attendent d'être concrétisées par la signature d'un accord d'investissement.

Alain Diasso

CONTENTIEUX ÉLECTORAUX EN AFRIQUE

La société civile congolaise propose la création des tribunaux d'arbitrage supranationaux

La situation que traverse la République démocratique du Congo (RDC), après ses élections de décembre 2018, a poussé certaines associations à la réflexion, étant donné que presque tous les scrutins organisés sur le continent ne produisent que des résultats contestables. Les juridictions envisagées auraient une force contraignante et éviteraient au continent les hold-up électoraux qui constituent une menace contre la paix et le bien-être des peuples.

Un groupe de réflexion composé des membres des ONG de défense des droits de l'homme et des syndicats s'est penché sur la situation du Congo, après les élections de décembre 2018, planchant sur les espoirs et les craintes de la population au terme de ces échéances. « Plus de deux mois se sont écoulés après la tenue des élections générales en République démocratique du Congo. Les moments des agitations sont passés. L'heure est à la réflexion », ont-ils fait savoir, le 4 avril.

Leur réflexion a été motivée par certains questionnements du peuple congolais par rapport à sa situation, notamment le sort qui lui est réservé durant ce quinquennat; ce qui peut justifier objectivement ses espoirs; etc.

Parlant des élections, ce groupe a noté que celles que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et le gouvernement ont organisées n'étaient pas celles souhaitées par le peuple. « La Céni a offert au souverain primaire les pires élections jamais orga-

nisées en Afrique. Le monde entier a assisté, pendant des mois, à un exercice intellectuel diabolique qui a abouti à un hold-up électoral des plus vulgaires », ont souligné les membres de ce groupe. Bien qu'elles aient abouti à une passation pacifique du pouvoir entre les présidents sortant et entrant, ils ont estimé que le processus électoral a été chaotique et massivement contesté par la population, au regard des failles sans précédent enregistrées.

Un peuple renforcé

Pour ce groupe de réflexion, le peuple a été floué mais sort néanmoins de cette aventure plus renforcé dans ses convictions et reste convaincu sans le moindre doute que la vérité des urnes n'est pas celle qu'on lui a présentée. « Le peuple est d'autant convaincu que ni l'opposition politique, ni la société civile et moins encore la communauté internationale, personne ne peut empêcher un gouvernement résolu à conserver le pouvoir d'user des moyens en sa possession pour

parvenir à ses fins », ont noté les membres de ce groupe.

Le peuple n'a pas perdu l'espoir

A en croire ce comité de recherches, investigations et de publication composé d'Amédée Bobotobi, Félicien Ifunga Bilo, Jacob Baluishi, Zéphirin Kinunu et Anselme Mufwenge, après ces élections, il est attendu l'installation des gagnants, et le peuple congolais est dans l'expectative. Ne s'étant pas encore « remis de sa stupeur à la suite de ce hold-up électoral opéré par la Céni, et dont il est la principale victime », il continue à assister, dépité, aux tractations de la classe politique.

Pour ces penseurs, malgré cette situation, le peuple n'a pourtant pas perdu espoir. « Le peuple n'est-il pas le souverain primaire ? N'y a-t-il pas une Constitution qui lui reconnaît cette souveraineté et cette primauté sur toutes les institutions ? N'a-t-il pas l'avantage du nombre ? N'est-il pas producteur des richesses ? », s'est demandé ce groupe. Mais, ces acteurs de la société civile pensent que pour autoriser tous les espoirs, la cohabitation politique imposée au chef de l'Etat par la majorité présidentielle, devenue Front commun pour le Congo, doit être pacifique et surtout productive. Pour qu'il en soit ain-

si, un équilibre des forces qui semble fragile aujourd'hui doit être créé, au vu des atavismes et des réflexes prédateurs de la classe politique congolaise. Selon cette réflexion, il est attendu du nouveau président et son gouvernement, de regarder dans la même direction, dans l'intérêt général de la nation. « Les immenses ressources de la RDC n'attendent que des hommes capables et intègres pour en faire un pays fort et prospère », ont noté Amédée Bobotobi et son groupe.

Une question de volonté politique

Pour ce groupe, bien que tous les espoirs soient permis à certaines conditions, le peuple congolais a tout aussi les raisons de craindre pour ce quinquennat qui commence. « Si la population s'était rendue aux bureaux de vote, c'était pour sanctionner un régime qui l'a paupérisée et opprimée. Fort malheureusement, cette même classe politique décriée tient coûte que coûte à rester aux affaires. Alors, on se trouve dans l'obligation de composer avec cette classe », a-t-il fait constater.

Pour que le peuple puisse objectivement s'autoriser un espoir de bien-être, ont indiqué ces penseurs, le président Félix Antoine Tshisekedi devrait d'abord réussir l'exploit

d'imposer au gouvernement de cohabitation une ligne de conduite qui va dans l'intérêt du peuple. « S'il se hasarde à vouloir satisfaire à la fois le peuple et ses partenaires du gouvernement de cohabitation, il affaiblira son leadership et échouera inévitablement sur le plan social comme tous ses prédécesseurs », ont-ils prévenu.

Soulignant les préoccupations formulées par certains Congolais lors des séminaires et autres ateliers organisés par les acteurs sociaux, ils ont relevé que presque toutes les élections organisées en Afrique ne produisent que des résultats contestables avec des contentieux électoraux. Aussi ont-ils proposé à l'Union africaine ou l'ONU, la création des tribunaux d'arbitrage des contentieux électoraux supranationaux, qui auraient force contraignante. « Si les élections qui sont l'un des piliers de la démocratie perdent la crédibilité aux yeux des peuples, on ne fait qu'apporter du grain au moulin des terroristes et des populistes de tous genres. Ce qui est une menace contre la paix et le bien-être des peuples », ont-il averti.

Lucien Dianzenza

ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS DES DROITS AUX SALAIRES ET PENSIONS

Un mémorandum de la société civile au gouverneur du Katanga

L'Institut de recherches en droits humains (IRDH) répertorie et détaille, dans le document, tous les griefs portés à charge de chacune des entreprises accusées par leurs employés respectifs.

L'IRDH affirme, dans son bulletin électronique du 4 avril, avoir été saisi par des dizaines de travailleurs de certaines sociétés de la province du Katanga, alléguant des violations graves des droits de l'Homme, notamment des droits aux salaires et aux pensions de retraite. Après enquêtes et approfondissement du sujet, cette association avait accepté d'accompagner ces travailleurs pour des actions visant à recouvrer leurs droits.

Au terme des réunions d'évaluation de la situation, les travailleurs avaient choisi de faire entendre leur voix par un sit-in, le 27 mars dernier. De son côté, l'autorité provinciale, informée de cette initiative, avait promptement envoyé un bus sur le lieu de la manifestation, invitant les bureaux du gouvernorat de la province, une délégation des organisateurs de ladite manifestation et leurs encadreurs de l'IRDH.

Un document pour guider l'action de l'autorité

Pour permettre au gouvernorat de province la bonne maîtrise de cette situation, l'IRDH a présenté ces allé-

gations par entreprise incriminée. Les entreprises sont la Société nationale de chemin de fer de la RDC (SNCC), la Générale des carrières et des mines (Gécamines), la Société de développement industriel et minier du Congo (Sodimico) et la Société générale de télécommunication (Sogétel).

Les entreprises sont la Société nationale de chemin de fer de la RDC (SNCC), la Générale des carrières et des mines (Gécamines), la Société de développement industriel et minier du Congo (Sodimico) et la Société générale de télécommunication (Sogétel)

Parlant de la SNCC, l'IRDH a noté, dans le cadre de l'atteinte au droit au salaire, que cette entreprise doit encore plus de cent dix mois de salaires non payés ; alors que ceux qui sont payés sont sous-estimés, en ce sens qu'ils sont calculés sur la base d'un taux de

change forfaitaire de 750 francs congolais (FC) pour un dollar américain (USD). Et pourtant, le taux de change officiel des services SNCC est de 1680 FC pour un USD. De cette société, on relève également que les salaires sont payés de manière irrégulière, après quatre-vingt-dix ou cent vingt jours, au lieu de trente jours, avec tolérance de cinq jours ; et les arriérés des salaires des agents et cadres retraités de 2011 à 2013 ne sont jamais payés.

Dans l'aspect atteinte au droit à la pension de retraite, il est souligné de la SNCC que l'entreprise a sous-estimé la pension payée aux retraités de 2011 à 2013 (allocation unique de retraite, projet de la Banque mondiale/Programme de transport multimodal), alors que des agents ayant dépassé 65 ans d'âge ne savent pas bénéficier de la retraite. Bien que notifiés en 2017, souligne l'IRDH, ils sont toujours en service. Des éléments retenus dénotent également l'atteinte au droit au décompte final, au droit de se faire représenter par une délégation syndicale élue et renouvelée à un cycle régulier, au droit

reconnu aux veuves et héritiers des travailleurs décédés et le licenciement abusif pour avoir réclamé ses droits, la mutation punitive ainsi que la rétention illégale sur salaire des quotes-parts des prix déjà apurés des maisons cédées aux travailleurs. De la Sogétel, l'IRDH retient les atteintes au droit au salaire, à une pension de retraite, au décompte final et au droit à une indemnité d'attente, pour veuves et héritiers des travailleurs décédés.

Alors que de la Sodimico, cette association et ses chercheurs retiennent les atteintes au droit au salaire, à une pension de la retraite, au décompte final, à se faire représenter par une délégation syndicale élue et renouvelée à un cycle régulier, à une indemnité d'attente, pour veuves et héritiers des travailleurs décédés ainsi qu'au droit au logement par un délogement illégal. De son côté, la Gécamines est accusée d'atteintes au droit au salaire, au décompte final et au droit de se faire représenter par une délégation syndicale élue à un cycle régulier de trois ans.

Lucien Dianzenza

BESOINS D'URGENCE DES RÉFUGIÉS EN RDC

Le Japon accorde 2,5 millions de dollars américains au HCR

La dotation du gouvernement japonais permettra à l'agence onusienne d'assister des personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que des réfugiés burundais et centrafricains.

Le financement japonais vise, entre autres, à renforcer la réponse du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans les domaines de l'éducation et de la santé pour les réfugiés et à améliorer la prise en charge des plus vulnérables. Il permettra également à des Congolais déplacés et retournés dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri d'avoir accès à des logements familiaux. Il s'agit d'un besoin énorme, car selon des évaluations, environ quatre-vingt-huit mille habitations ont été détruites ou endommagées en 2018, dans ces deux provinces

Pour Ann Encontre, représentante régionale du HCR, cet apport du Japon soulagera tant soi peu les conditions de vie de ces réfugiés. « Grâce à la solidarité du peuple japonais, une assistance primordiale va pouvoir être apportée à ces personnes afin qu'elles puissent retrouver une vie ordinaire », a-t-elle indiqué.

Selon l'agence onusienne, la République démocratique du Congo (RDC) compte actuellement près de cent soixante-douze mille quatre cent réfugiés centrafricains vivant dans le nord du pays et plus de quarante-trois mille réfugiés burundais dans l'est. De plus, des millions de



Les femmes et les enfants sont les plus exposés

Congolais ont été contraints de fuir à l'intérieur de leur propre pays à la suite des différents conflits.

Le HCR rappelle que l'année dernière, la RDC a accueilli plus de cinq cent quarante mille réfugiés et l'on dénombrait quatre millions et demi de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Malgré les conditions difficiles que connaît le pays lui-même, des réfugiés de pays voisins ont afflué dans certaines de ces zones. Depuis mai 2018, plus de quatre vingt-sept mille trois cents personnes originaires de la Centrafrique sont arrivées dans les provinces du Nord-Ubangi et du Bas-Uele.

Blandine Lusimana

INFRASTRUCTURE

La route de Matadi sectionnée au niveau de l'arrêt Gramalick

Suite à la pluie diluvienne qui s'est abattue à Kinshasa dans la nuit du 31 mars au 1er Avril, le tronçon reliant l'avenue Masiala à l'arrêt Gramalick, dans la commune de Ngaliema, s'est fractionné en deux, à l'endroit même où la Regideso avait placé sa tuyauterie de conduite d'eau.

Il y a de cela deux mois et demi que la route de Matadi venait d'être réhabilitée, sous l'impulsion du chef de l'Etat, au niveau de l'arrêt Zappé, non loin du camp militaire Badiadingi. Mais hélas ! Cette infrastructure ne cesse de subir de grandes menaces provoquées par la fréquence des pluies diluviennes observée ces derniers jours.

Le 1er avril, l'émotion était vive parmi les habitants du coin. Les dégâts causés par la pluie qui s'est abattue aux petites heures de la matinée étaient considérables au niveau de l'arrêt Gramalick, sur le prolongement de la route de Matadi. L'eau de pluie a entraîné le sable, la caillasse et même les moellons qui soutenaient la canalisation en cours de construction par la Regideso, causant ainsi un vide sous le macadam. Celui-ci a fini par céder sous la pression des eaux ruisselantes sur une distance de plus de deux mètres à certains endroits. Des palissades de certaines maisons se sont écroulées, quelques véhicules sont tombés dans le précipice. Deux engins de la Regideso qui s'afféraient sur cette voie ont été engloutis dans la cavité qui s'est créée instantanément.

L'une des deux bandes que compte la route Matadi est devenue, pour l'instant, impraticable. D'ailleurs, à certains endroits, l'eau de pluie a balayé la terre à telle enseigne que même la bande restante a été rongée en souterrain par le sable. Ce qui est un danger pour les passants. Les policiers rencontrés sur place demandent à la population de ne pas s'approcher du ravin, en attendant l'intervention de l'Office des voies et drainage censé assurer la réhabilitation de ce tronçon routier.

Par ailleurs, les habitants des parcelles riveraines, sur une longueur de plus d'un kilomètre sur la route Matadi, ont du mal à atteindre la chaussée. Le tronçon est devenu difficile à négocier pour les usagers et particulièrement pour les chauffeurs qui empruntent régulièrement cet itinéraire. Les embouteillages ainsi créés les obligent à passer par des voies détournées. « Nous préférons emprunter la route de quatre-vingts jours pour aller plus vite au lieu de passer par l'avenue Nguma, pour ne pas être pris en étau dans des embouteillages sans fin qui nous retardent et ne nous permettent pas de bien faire notre travail. Raison pour laquelle nous avons aussi augmenté le coût de transport », a confié un taximan au Courrier de Kinshasa.

D'où l'appel des usagers de cette route lancé aux autorités du pays, les invitant à s'impliquer d'urgence dans la réhabilitation de cette voie routière stratégique. En attendant, la Regideso, en synergie avec la société burkinabè Faso general technology, poursuivent leurs travaux d'implantation des tuyaux le long de la route.

Mélanie Batata (stagiaire)

CONCOURS ARTEMBO

Une peintre de 62 ans inscrite dans la course

Doyenne des douze artistes plasticiens en résidence depuis le 26 mars au quatrième étage en chantier de l'immeuble Matrix, dans le cadre de la Saison 4 de la saga artistique de Bracongo, Evelyne Masamba est aussi l'unique dame dans la compétition.

Initiée à l'art pictural par son défunt mari, Evelyne Masamba fait partie des rares peintres populaires féminins qui s'affichent à Kinshasa. Dans ses tableaux, la sexagénaire propose ce qui lui reste « des souvenirs du village de son enfance et de surprenantes compositions abstraites », a-t-on souligné dans sa présentation. Lors du lancement de la résidence, on l'a vue décomplexée au milieu des autres participants dont la moyenne d'âge oscille entre 20 et 30 ans, manifestant autant d'entrain que chacun d'eux sélectionnés par un jury indépendant d'artistes.

Les douze concurrents ont été choisis sur la base de critères professionnels et esthétiques tenant compte de leur pratique et la qualité de cette pratique. Le médium utilisé, le type de discipline ont également été pris en compte tout autant que leur potentiel de sorte que les plasticiens en lice à la saison 4 d'Artembo sont différents au niveau de leur personnalité. Leur présentation a permis de s'en faire déjà une petite opinion. Dans les détours de la conférence de presse organisée au lancement de la résidence, l'on a su que Nizar Saleh fait des photos et vidéos entre recherches documentaires et expérimentations visuelles. Dans le même registre, Emmanuel Koto, lui, développe plutôt « un travail photographique conceptuel fondé sur des faits socié-

taux présents et sur l'histoire tourmentée du pays ».

Côté dessin, l'on retrouve Geoges Lusavu qui aime à représenter des villes sur grand format en « mêlant les détails inspirés de Kinshasa à un imaginaire hallucinant ». Cédric Tamasala, qui est en plus sculpteur, « réalise des cartographies fondées sur l'actualité géopolitique, la critique sociale et la poésie ». Bédéiste, Chailin Kamango a conçu « un univers fantastique porté par des dessins d'une grande précision ».

Dans l'univers de la toile, outre la doyenne Evelyne Masamba, l'on a cité Josué Valentia Mbanza dont la singularité est d'être « un peintre engagé contre la discrimination et obsédé par la représentation des personnes albinos dans son œuvre ». Sans oublier Catheris Mondombo qui a poussé l'expérimentation plastique, jusqu'à la réalisation « d'œuvres sur les bâches en plastique utilisées jusqu'à l'usure par les petits commerçants kinois ».

Peut-être un peu plus inclassable que les autres, Alidor Lusamba a créé sa propre marque de jouets, "Ally motors". Designer bricoleur, il a pour spécialité la fabrication des engins motorisés en matériaux de récupération. L'on peut en dire autant du performeur Billy Mukinay qui fait usage à la fois de son corps, de l'espace, des contextes « et un répertoire complexe de symboles pour



Stéphanie Sufren annonçant la Saison 4 d'Artembo

livrer ses performances virulentes au public ». Beau Disundi, quant à lui, sculpte des personnages énigmatiques, partant de « l'expérimentation et l'association de matériaux nobles et de récupération ». Glodi Mbela Mambueni complète le tableau. Il entraîne « dans un univers pop et coloré » jouant sur les motifs, les effets de matière et le collage.

Une opportunité de se perfectionner

Le profil des artistes en dit certainement long sur la motiva-

tion d'Artembo. Le concours, un projet porté par Bracongo sous le label de la bière Tembo, produit par l'agence Laboratoire Neo et accompagné par l'Institut français et Kin Arts Studio, est tenu pour une expérience unique. Il offre une opportunité aux artistes en compétition, le cas échéant, les douze en résidence à l'immeuble longeant le Boulevard du 30-juin, de perfectionner leur art, en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Stéphanie Sufren, séduite par « l'originalité des travaux de chacun », l'a tout de suite

mis en avant. La directrice de l'agence Laboratoire Neo a souligné que « parmi eux, il y a de jeunes artistes en début de carrière, pour certains des artistes confirmés qui n'ont pas encore la reconnaissance qu'ils auraient dû avoir ». Et de renchérir : « A l'image de Kinshasa où l'art se pratique partout et tous les temps, Artembo entend mettre en avant une autre image de la RDC ». D'où l'accent mis cette année sur « l'art contemporain congolais ».

Responsable de la communication, médias et digital Bracongo, Rose Kandolo a sur ce point livré sa conviction : « Pour nous, ce sont les artistes qui racontent bien notre histoire. Il est temps qu'on change la façon de raconter l'histoire du Congo. Car le Congo ce n'est pas seulement la disette, les guerres, les conflits politiques, etc. Le Congo c'est aussi la vision de ses artistes contemporains ».

Alors que les plasticiens viennent d'achever leur première semaine de résidence, il faudra attendre jusqu'au 20 avril pour connaître celui à qui la photographe Anastasie Langu, lauréate de la précédente édition, la Saison 3 d'Artembo, cèdera le flambeau. La soirée qui consacrera le prochain lauréat va donner lieu à une cérémonie solennelle de remise du prix Artembo de la Saison 4 à l'Institut français.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





LA NUIT DU MERITE

PRIX DE LA 1ERE ENTREPRISE
DE TELEPHONIE MOBILE
AYANT VULGARISÉ LE TÉLÉPHONE
PORTABLE



Le samedi 30 Mars dernier, s'est tenu à l'hôtel OLYMPIQUE PALACE, la 3e édition de « LA NUIT DU MERITE », Récompense décernée aux acteurs ayant contribué à l'amélioration de la vie des Congolais. **Airtel**, sponsor de la nuit du mérite au **Congo 2019**, a pour sa part reçu le prix de la première entreprise de téléphonie mobile à s'installer au Congo tout en impactant positivement la vie des populations, aux côtés d'autres lauréats. Depuis son installation en **1999**, **Airtel** a amélioré la vie des populations en introduisant et en vulgarisant le téléphone portable ainsi que les services de téléphonie mobile.

Ce prix vient renforcer notre VISION : Une population connectée est une population inspirée. Nous connectons les Africains entre eux, leur donnant la latitude de créer des opportunités. Vivre bien, c'est avoir de grands rêves.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob

ALGÉRIE

Abdelaziz Bouteflika demande pardon à son peuple

Le chef de l'Etat démissionnaire a sollicité le pardon de ses compatriotes, le 3 avril, dans une lettre « d'adieux » au lendemain de son départ du pouvoir, sous pression de la rue qui a réaffirmé sa détermination à se débarrasser du « système ».

Dans le même temps, le nouveau gouvernement a fait des gestes d'ouverture envers la presse, l'opposition, les associations et syndicats, des mesures visant visiblement à donner des gages à l'opposition et à la société civile, alors que s'ouvre une période d'intérim de trois mois au terme de laquelle devra être élu un nouveau président.

Peu avant, un collectif d'une vingtaine d'associations impliquées dans la contestation a appelé à une nouvelle journée de mobilisation ce 5 avril pour « maintenir la pression » et obtenir « une transition indépendante du système », le maintien à leurs postes des hommes placés par Bouteflika ne pouvant, selon elles, garantir une présidentielle libre et équitable.

Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, a présenté sa démission mardi soir, après plus d'un mois de manifestations monstres réclamant son départ, une mobilisation sans précédent depuis son arrivée au pouvoir en 1999.

« Je quitte la scène politique sans tristesse ni peur pour l'avenir de notre pays » et « je vous exhorte à demeurer unis », a indiqué le président démissionnaire dans une lettre adressée à « ses chères sœurs » et « chers frères » algériens, rapportée par l'agence officielle APS.

Je veux « demander pardon à ceux, parmi les enfants de ma patrie, envers lesquels j'aurais, sans le vouloir, manqué

à mon devoir en dépit de mon profond attachement à être au service de tous les Algériens et Algériennes », a poursuivi l'ancien président, qui se présente comme « désormais simple citoyen ».

Le Conseil constitutionnel a pris acte, le 3 avril, de la vacance définitive de la présidence de la République et en a informé le parlement, selon la télévision nationale.

« Première victoire »

Selon la Constitution, c'est le président du Conseil de la nation (chambre haute), Abdelkader Bensalah, 77 ans, qui est chargé d'assurer l'intérim pendant quatre-vingt-dix jours maximum. Il devra dans ce délai organiser une élection présidentielle à deux tours et remettre le pou-

« Je veux demander pardon à ceux, parmi les enfants de ma patrie, envers lesquels j'aurais, sans le vouloir, manqué à mon devoir en dépit de mon profond attachement à être au service de tous les Algériens et Algériennes »

voir au nouveau chef de l'Etat élu lors de ce scrutin auquel, en tant que président par intérim, il ne peut se présenter.

Avant l'annonce choc de mardi soir, Abdelaziz Bouteflika aura tenté de s'accrocher coûte que coûte au pouvoir. Autrefois président tout puissant, il a finalement lâché prise quelques heures après avoir été ouvertement défié par l'armée et au bout de près d'un mois et demi de contestation populaire.

Très affaibli depuis un AVC en 2013 mais longtemps décidé à briguer un cinquième mandat,



Abdelaziz Bouteflika/DR

le président Bouteflika a remis mardi sa lettre de démission au chef du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, selon des images diffusées par la télévision nationale.

« La démission de Bouteflika

partis politiques et associations au ministère de l'Intérieur et par les syndicats au ministère du Travail.

Au lendemain de la démission d'Abdelaziz Bouteflika, la presse algérienne a acté la fin d'une époque.

Abdelaziz Bouteflika « n'aurait jamais imaginé une sortie de scène aussi affligeante, lui qui avait juré de mourir au pouvoir », a commenté le quotidien indépendant francophone El Watan, selon qui l'armée « n'avait pas trop le choix » face au jusqu'au boutisme du président.

« Pas dupes »

« Le « tsunami » du mouvement populaire restitue le pouvoir au peuple », a de son côté estimé le quotidien indépendant arabophone El Khabar.

Ali Benflis, ancien Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika, devenu un de ses principaux opposants, a estimé pour sa part que la démission du président constituait « l'épilogue affligeant de deux décennies d'un immense gâchis », tout en saluant le rôle de l'armée.

A Alger, mardi soir, un concert de klaxons a accueilli la fin d'une époque, et des Algérois, munis du drapeau national, ont

défilé dans le centre-ville.

Depuis le 22 février, des millions de manifestants à travers l'Algérie ont réclamé dans le calme le départ d'Abdelaziz Bouteflika puis, rapidement, celui de son entourage et du « système ».

A quarante-huit heures de possibles nouveaux rassemblements massifs, comme chaque vendredi depuis le début de la contestation, la plupart des Algérois interrogés par l'AFP ont également répété leur détermination à continuer de manifester.

Comme Yacine Saidani, ingénieur de 40 ans, beaucoup se sont dit « contents mais pas dupes ». « Le système et ses tentacules mafieuses doivent dégager. Donc les marches continueront », a déclaré Fadhela Amara, 69 ans, son petit-fils de 10 ans à la main.

Massivement lâché jusque dans son camp, Abdelaziz Bouteflika s'est retrouvé très isolé après une première prise de position du chef d'état-major, le général Gaïd Salah, indéfectible allié jusque-là, arguant que son départ du pouvoir était la solution à la crise.

Désormais, « le départ de Bouteflika laisse le champ libre à deux acteurs, l'institution militaire et la rue algérienne. (...) C'est une première victoire (de l'armée) mais elle n'est pas définitive dans la mesure où la transition politique est le défi le plus important », a expliqué Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, à Genève.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a espéré mercredi que l'Algérie connaisse « une transition pacifique et démocratique ».

Nestor N'Gampoula et AFP

SOMMET DES INVESTISSEURS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

La première édition tenue à Bamako

La rencontre a réuni, du 28 au 29 mars dans la capitale malienne, investisseurs, entrepreneurs, porteurs de projets, incubateurs ainsi que des institutions financières de plusieurs pays francophones, sur le thème « Le numérique au cœur d'une Afrique francophone dynamique ».

L'ouverture des travaux était présidée par le ministre malien en charge de l'Economie numérique et de la communication, Arouna Modibo Touré. L'objectif était de contribuer à l'innovation et au développement de compétences pour attirer des investissements conséquents. « On sait que cent quarante-six start-up

africaines ont levé 1, 16 milliard de dollars en 2018 et que 78% de ces fonds sont allés au Kenya, au Nigeria et à l'Afrique du Sud », a déclaré N'deye Thiaw, co-fondatrice de Brightmore Capital.

Les start-up et les petites et moyennes entreprises en Afrique francophone ont du mal à obtenir le soutien financier, dont ils ont besoin pour se développer, a-t-elle regretté, notant, par ailleurs, qu'elles n'ont pas accès à des services financiers classiques. Cela, a-t-elle justifié, pour la simple raison que ces entreprises sont perçues par les investisseurs comme un segment particulièrement risqué et difficile à servir en raison de leur limite, de

leur taux d'échec élevé, de leur faible niveau de garantie et de leur coût de transaction élevé. Selon N'deye Thiaw, il a été constaté que l'activité entrepreneuriale est le seul point d'entrée sur le marché du travail de nombreux jeunes dans la région de l'Afrique francophone. Cependant, elle a dit que seule une petite partie des jeunes entrepreneurs est en mesure de traduire l'esprit d'entreprise en avantages substantiels et en création d'emplois. Ces derniers, renchérit-elle, sont confrontés à plusieurs difficultés de nature à les submerger.

« En conséquence, nous sommes tenus d'entretenir des relations assez étroites

avec les entreprises avant et après l'investissement, tout en apportant de la valeur ajoutée à travers un soutien dans le domaine de la stratégie, des opérations, du marketing et des ressources humaines, de la gestion juridique et financière », a-t-elle souligné.

La représentante de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Hary Andriambovojoy, a indiqué que l'espace francophone est porteur d'innovations digitales. Cela, grâce aux femmes et aux jeunes qui valorisent toutes les opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour relever le défi de dévelop-

pement, selon elle. Ajoutant : le numérique est une passion mais aussi un vecteur d'innovation permettant de créer de l'emploi pour ces millions de femmes et jeunes.

Arouna Modibo Touré considère que cette rencontre permettra de créer un cadre idéal pour le financement des start-up développant des solutions les plus prometteuses fondées sur le numérique pour la croissance des entreprises en Afrique francophone.

Il a qualifié ce sommet de « grande vitrine d'échange et de partage, un cadre qui permet aux jeunes d'écouter des conseils et de mieux communiquer autour de leur projet ».

Noël Ndong



MTN Fondation

Po na yo!

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées assistées** à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



COOPÉRATION

La Cirgl renforce la lutte contre le trafic illégal des ressources naturelles

Douze pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (Cirgl) sont en concertation, à Brazzaville, dans le cadre d'une coopération judiciaire visant à renforcer l'arsenal de lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles, qui a une incidence sur la sécurité et la paix.

La quatrième réunion du réseau de coopération judiciaire dans la région des Grands lacs s'est ouverte, le 4 avril, dans la capitale congolaise pour prendre fin le 5.

« La problématique du trafic illicite des ressources naturelles, qui est au cœur de vos travaux, est une préoccupation majeure pour les pays de la région car ce phénomène est identifié comme un facteur responsable ou aggravant des conflits, de la persistance de l'insécurité... », a indiqué le ministre congolais de la Justice, des droits humains et de la promo-



Le ministre de la Justice ouvrant les travaux de la réunion sur la coopération judiciaire

tion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, ouvrant les travaux.

Le représentant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Sandro Donati, a lui aussi pointé du doigt les méfaits de l'exploitation illicite des ressources naturelles pour justifier l'importance de cette lutte concertée

entre les pays de la Cirgl, région dont la disponibilité de ces ressources est abondante, selon lui.

« Ce trafic accentue la souffrance de la population victime de la traite des personnes à des fins du travail forcé sur les sites miniers et que l'extraction de ces ressources permet aux groupes armés de financer leur fonctionne-

ment », a-t-il fait observer.

Dans le cadre des échanges pour une coordination entre les pays de la région, plusieurs questions seront évoquées, notamment l'état d'avancement dans la poursuite des cas identifiés, des nouveaux cas judiciaires liés au commerce illicite des ressources naturelles, les meilleures pratiques en matière

de coopération policière transfrontalière et de méthodologie d'enquête.

Les participants seront par la suite repartis en groupe pour la rédaction d'une demande d'entraide judiciaire relative au commerce illicite de ces ressources avant de définir les prochaines étapes de la coopération.

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohe-meng-Boamah, a salué l'effort conjoint des pays dans cette lutte pour l'instauration d'une paix durable et d'une prospérité partagée dans la région.

Le ministre Aimé Ange Wilfried Bininga a, pour sa part, rappelé que le mandat congolais à la présidence de la Cirgl a été placé, depuis le 19 octobre 2017, sous le signe des actions concertées et transfrontalières, levier de paix et de stabilité dans la région des Grands lacs où subsistent encore des menaces.

Rominique Makaya

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

VENDREDI
05 AVRIL
DÈS 17H00

PANEL 4 : EXILS ET REGARDS CROISÉS : DE MAUX EN MOTS

L'Afrique vue d'Europe, l'Europe vue d'Afrique. Quelle est donc cette Afrique qu'ils évoquent dans leur écriture? A-t-elle le même visage? Comment nos invités se saisissent-ils depuis le lointain de l'objet « Afrique »? Entre lucidité, exigence, tendresse et mélancolie, l'Afrique, chantée, glorifiée, mais toujours scrutée de près. Écriture et «afroscopie»: regards croisés.

HORAIRES

15h00 - 16h45
Salle GIDE IFC

PROJECTION DU FILM : YAO

Philippe Godeau avec Omar Sy et Lionel Basse / 2018 / 1h44min

Jolie petite histoire, se dit-on d'abord, en voyant l'acteur et écrivain Seydou Tall (Omar Sy) partir sans son fils au Sénégal, où un gamin n'attend que de lui demander un autographe. Venu jusqu'à Dakar depuis son village, dans le nord du pays, le petit Yao verra sa persévérance récompensée. Et le grand Seydou Tall, né en France dans une famille sénégalaise, retrouvera un peu les siens à travers ce jeune fan dont il pourrait être le père. Mais rien ne sera vraiment aussi simple. Car dans cette rencontre, un troisième personnage s'immisce: l'Afrique...

Véronique TADJO est auteur de l'adaptation romanesque, *Le voyage de Yao*, publié au Seuil, 2019

17h30 - 18h00
HALL, IFC

CONFERENCE : JEAN BOFANE

La Belle de casa, Actes Sud, 2018

Dans son roman *Congo Inc.*, Inkoli Jean Bofane dresse avec humour et lucidité un tableau de la RDC contemporaine. Dans son dernier opus *La Belle de Casa*, le jeune Sese, candidat à l'émigration, échoue malgré lui sur les rives du Maroc. Entre vie de débrouille, petits larcins et désillusions, l'auteur raconte les réalités de l'émigration clandestine.

18 h00 - 19h00
Salle Savorgnan IFC

CONFERENCE : VERONIQUE TADJO

En compagnie des hommes, Ed, Don Quichotte, 2018

Sur fond de tragédie d'une Afrique décimée par le virus Ebola, le roman *En compagnie des hommes*, est pourtant un véritable hymne à la vie. Roman polyphonique à la croisée de plusieurs genres : conte écologique, récit poétique, journal intime, fable africaine, essai philosophique, *En compagnie des hommes* fait résonner depuis l'antre du fléau, des voix oubliées ou maudites comme celle du majestueux Baobab millénaire ou de la chauve-souris maléfique.

19h30 - 21h00
Salle Savorgnan IFC

CARTE BLANCHE : FANIE FAYAR

Après le grand succès de son album *Bo yamba ngai*, elle revient sur la scène de l'Institut Français pour le grand bonheur de ses fans

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE
ET DES ARTS FRANCOPHONES
FILAF 2019

DU 02 AU 06 AVRIL - BRAZZAVILLE



Fanie Fayar, artiste complète, a séduit avec le balafon et le djembé (des instruments qu'elle maîtrise bien), ses pas de danse, ses compositions, sa voix et sa musique (combinaison de sons traditionnels et modernes). Après le grand succès de son album Bo yamba ngai, elle revient sur la scène de l'Institut Français pour le grand bonheur de ses fans.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement interpellé sur la situation de l'usine des panneaux solaires d'Oyo

Le député de la première circonscription électorale d'Oyo, Denis Christel Sassou N'Guesso, a interpellé, le 2 avril lors des questions orales au gouvernement avec débat, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, sur la mise en service de la Congolaise des panneaux solaires (Copasol).

Auteur de deux préoccupations, le député d'Oyo a voulu se faire une idée sur l'objectif recherché par le gouvernement en construisant l'usine de panneaux solaires de cette localité, dont le démarrage est souhaité de tous les vœux. En effet, ses questions ont porté sur la date du lancement de la production des panneaux solaires pour pallier les carences actuelles et s'il existait un projet d'exportation du produit vers les autres pays de la sous-région.

« A Oyo, dans ma circonscription électorale, par exemple, le gouvernement a construit, depuis quelques années maintenant, une usine de production de

panneaux solaires, ce que je salue au passage. Cela devrait être un bel exemple de diversification de la production d'énergies afin de commencer à produire désormais de l'énergie propre. Cependant, nous constatons que cette usine ne produit aucun panneau solaire qui, pourtant, devrait être un début de réponse à la carence actuelle en énergie », a introduit Denis Christel Sassou N'Guesso.

Selon lui, le Congo devrait s'inscrire d'emblée parmi les pays modèles en matière de préservation du climat et de l'écosystème, son président de la République s'étant toujours mis en avant sur le continent, en ce qui concerne les questions de préservation du climat. D'ailleurs, a-t-il rappelé, son programme de gouvernement, « La Marche vers le développement », encourage le développement des énergies renouvelables non polluantes et l'utilisation des technologies non destructives de l'environnement.

Répondant à ces préoccupations,

le ministre Serge Blaise Zoniaba a indiqué que la Copasol est une société anonyme dotée d'un conseil d'administration où un fonctionnaire du ministère en charge de l'Energie a été désigné. D'après lui, ce dernier n'a pas encore été convoqué pour y siéger. « C'est le seul lien que mon ministère entretient avec cette société. L'entrée en fonction de cette unité est attendue, sous réserve que les panneaux solaires qu'elle produira soient compétitifs. L'Agence nationale d'électrification rurale pourrait s'approvisionner auprès d'elle lors de la mise en œuvre de son programme d'électrification rurale, par des kits solaires des ménages et des infrastructures communautaires de base qui sont éloignées des réseaux de distribution », a expliqué le ministre à la chambre basse du parlement.

« La part du portefeuille public est devenue comme une peau de chagrin »

Il a également déclaré devant les députés que la contribu-

tion de l'électricité produite à partir des sources renouvelables est actuellement bien inférieure à 40%. Ce qui signifie qu'elle demeure très faible car l'énergie produite au Congo est dominée par le thermique. Cette contribution va, a-t-il poursuivi, reculer très prochainement avec la mise en exploitation de la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo. « Cependant, outre la valorisation du potentiel gazeux que possède notre pays, la politique du gouvernement en matière d'augmentation à moyen et long terme de l'offre d'électricité demeure toutefois en faveur des solutions qui font appel à des sources renouvelables. Le soleil en est une, mais le déploiement des solutions solaires à grande échelle n'est pas pour l'instant rentable dans notre pays, tout comme dans la plupart des pays situés sur ou auprès de l'équateur où la couverture est quasiment permanente », a-t-il répondu.

Notons que le président de

l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubwa, a positivement apprécié l'intervention du député d'Oyo. Selon lui, le député Denis Christel Sassou N'Guesso a soulevé une question d'importance parce qu'à chaque fois qu'on regarde le budget, on constate que d'année en année, la part du portefeuille public est devenue comme une peau de chagrin. En construction depuis novembre 2011, la Copasol a été initiée à l'effet de devenir le premier fournisseur des produits, systèmes et services photovoltaïques en Afrique. Avec un capital de 1 820 000 000 FCFA, sa capacité annuelle de production de 50 MW, répartie en quatre lignes pouvant produire jusqu'à cent vingt panneaux solaires par heure. Elle est tenue par deux actionnaires : l'Etat congolais 65% et ZTE 35%. Entre-temps, les vingt-et-un agents dont dix-huit jeunes techniciens formés en Chine attendent l'entrée en production proprement dite de cette industrie.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le Pr Richard Bileckot plaide pour l'ouverture d'une école paramédicale à Impfondo

Le coordonnateur du Projet de réforme de l'enseignement paramédical (Preparamed) milite pour l'ouverture d'une école paramédicale d'ici à trois ans, au chef-lieu du département de la Likouala, une zone à haut risque de santé publique.

Le Pr Bileckot envisage l'ouverture d'une école paramédicale dans la Likouala, dans le but d'augmenter la qualité des agents. L'objectif est inscrit dans le projet Preparamed mis en place par le ministère en charge de l'Enseignement professionnel et de la formation qualifiante ainsi que celui des Finances et du budget, a-t-il rappelé.

Les indicateurs de santé publique ne sont pas bons dans la Likouala. Le département est encore enclavé et a la particularité d'être une zone forestière humide, propice à certains germes, a-t-il indiqué, en justifiant la nécessité d'ouvrir cette école publique. « C'est notre devoir en tant que Congolais d'aller là où c'est plus difficile pour essayer de relever le niveau », a-t-il expliqué. Outre la prolifération de germes dans la Likouala, ce département a aussi



Le Pr Richard Bileckot/Adiac

connu beaucoup de migrants en provenance de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Centrafrique, a martelé le Pr Bileckot.

Le développement du capital humain au cœur du PND

En tenant compte du Plan national de développement 2018-2022, dont l'un des axes est le développement du capital humain, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, préconise, pour sa part, la formation des infirmiers et des sages-femmes dans chaque chef-lieu du département du Congo.

Le projet de réforme de l'enseignement paramédical va s'étendre dans tous les départements du pays: la Sangha, la Lékoumou, le Kouilou, les Plateaux et la Bouenza, a poursuivi son coordonnateur.

Signalons que la ville d'Impfondo est une localité du nord-est de la République du Congo, chef-lieu du département de la Likouala et du district éponyme. Elle se situe sur la rivière Oubangui. Impfondo possède un aéroport et il est possible de rejoindre Brazzaville ou Bangui par bateau. La ville est traversée par une route, longue de 135 km, qui la relie à Dongou et Epéna.

Fortuné Ibara

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Un plan d'action adopté

Pour améliorer le classement du Congo dans le « Doing business », le comité interministériel réuni récemment à Brazzaville, sous la coordination du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a adopté un plan d'action à moyen terme 2019-2021.

Autour du Premier ministre, il y a eu les ministres membres de la coordination, les partenaires techniques et financiers au développement, notamment les représentants de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international.

Le programme validé porte sur les mesures relatives à l'amélioration de la gouvernance, de la création d'entreprise, de l'accès au foncier, de l'octroi du permis de construire, des opérations transfrontalières de commerce, du paiement des impôts et taxes, de l'accès au crédit, de la gestion des défaillances des entreprises, de la protection des investisseurs, de l'exécution des contrats et l'accès à l'électricité.

« Pour chacun de ces indicateurs du Doing business, un objectif et des actions ainsi que des délais de leur mise en œuvre effective sont définis, pour donner corps à des réformes contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires », indique le communiqué de presse de ce comité, rapporté par la ministre des Petites et moyennes entreprises, Yvonne Adélaïde Mougany.

Notons que malgré les efforts fournis par le gouvernement en 2018, notamment en matière de création d'entreprise, le classement du Congo dans le rapport « Doing Business » 2019 (180e place sur cent quatre-vingt-dix Etats au monde) n'a pas évolué de façon favorable. Ce document annuel de la Banque mondiale vise à mesurer le niveau de la réglementation des affaires et son application effective dans tous les pays du monde.

Ses évaluations tiennent compte des principaux critères tels que la durée de création d'une entreprise, l'obtention des permis de construire, l'accès à l'électricité, la protection des investisseurs minoritaires, l'obtention de prêts, le paiement des taxes et impôts. Dans ce sens, le Congo a obtenu 39,83 sur cent points cette année, contre 39,47 en 2018. En outre, afin de réduire des procédures, des coûts et des délais de passage des marchandises au port autonome de Pointe-Noire, le comité a décidé de constituer un groupe de travail ad hoc. Un décret du Premier ministre fixera les attributions, l'organisation et le fonctionnement de ce groupe.

Le comité a été informé des projets de textes en cours d'élaboration, respectivement par les ministères en charge de la justice, des finances et des affaires foncières. Le prochain comité est prévu à la deuxième quinzaine de ce mois.

Lopelle Mboussa Gassia

ARTS PLASTIQUES. JEAN WILFRIED DJAHA

« Les arts, ça paye, il faut toujours y croire »

L'artiste plasticien d'origine ivoirienne expose pour la première fois en solo, du 2 au 30 avril, à l'Institut français du Congo (IFC), sur le thème « Souffle et immigration », dans le cadre du Festival international du livre et des arts francophones.

Willy Djaha utilise des techniques et matériaux non conventionnels pour peindre ses toiles comme la fibre de laine, le fil à coudre, du collage des cartons, les coupures de presse, le polyester et des filets de pêche. Il s'inspire des scènes de la vie quotidienne. Son œuvre frappe par la richesse des mouvements fluctuants, les contrastes et la matérialité de la vie. Parmi les toiles exposées dans le hall de l'IFC, on peut citer le tableau « Mort anonyme » qui traduit la condition difficile que certains migrants vivent.

« Après la traversée, ils se retrouvent séquestrés dans les lieux qu'ils ne connaissent pas, et avec un peu de chance, ils s'en sortent; certains restent simplement, ils meurent sans qu'on ne le sache », a-t-il indiqué, ajoutant: « Cette exposition se tient grâce à la directrice adjointe de l'IFC, Marie Audigier, qui avait aimé le travail que j'avais présenté lors de mon premier passage à la Rencontre internationale des arts contemporains, organisée par

les ateliers Sahm en 2018. Elle a voulu que je puisse faire découvrir mon savoir-faire au public ».

La traite des Noirs en Libye, la traversée de la méditerranée, l'exil politique sont, entre autres, les toiles les plus patentes. Dans ses œuvres, Jean Wilfried Djaha crée un mélange optique dans l'œil de l'observateur avec des différents fils de couleur. « L'observateur joue un très rôle dans la lecture de l'œuvre. Mon art plait aux plus jeunes et aux plus âgés, ces derniers s'interrogent sur ma façon de travailler et les matériaux utilisés. Toute cette interrogation me pousse aujourd'hui à pouvoir continuer parce qu'une œuvre en elle-même n'est pas finie et tant qu'on s'interroge pas, l'œuvre n'est pas encore aboutie à mon sens », a-t-il fait savoir.

Les jeunes doivent croire en eux

De même, l'artiste a expliqué que le choix de ses matériaux découle d'une situation qu'il avait constatée à l'école des beaux-arts d'Abidjan. Il fallait, a-t-il dit, produire des œuvres pour le passage de fin d'année. La peinture à l'acrylique, à huile et pastel coûte un peu cher. « À cette période, la bourse ne passait pas, c'est ainsi que j'ai opté pour les fils parce



L'artiste posant devant sa toile

que j'avais un sujet que je devrais traiter «La pêche artisanale», il fallait chercher un matériau à propos. C'est lors d'une promenade dans un marché que j'ai découvert ces fibres-là, et je me suis rendu compte qu'il y avait des fibres de plusieurs couleurs. Je me suis dit pourquoi ne pas utiliser ces couleurs puis les in-

tégrer dans une œuvre. Tout est parti de là, aujourd'hui la peinture n'est que couleur », a révélé l'artiste.

Il a, par ailleurs, exhorté les jeunes à croire en ce qu'ils font, les arts étant pour tout le monde. « Dans notre vie commune, on pratique de l'art sans le savoir, l'art fait

voyager. Il ne faut pas se limiter seulement en ce que l'on connaît. On peut être un PDG d'une société et pratiquer la peinture. Les arts, ça paye, il faut toujours y croire », a-t-il signifié.

Né d'un père artiste, professeur de musique, le plasticien Willy a commencé à peindre depuis 2007. « Le déclic a commencé depuis le bas âge avec plusieurs sonorités que j'avais l'habitude d'entendre, lorsque mon père prenait sa guitare. C'est ce voyage en quelque sorte que je cultivais sans que je me rende compte. Mon père avait déjà trouvé en moi du talent que je pouvais aller loin et il m'a encouragé sur ce chemin. Contrairement aux autres pères qui se disaient que les arts plastiques ne payent pas, mon père a cru en moi et, après mon brevet, il m'a incité d'aller à l'école des beaux-arts », a-t-il expliqué.

Notons que Willy Djaha est aussi enseignant en art au lycée moderne d'Agboville, dans la région du sud de la Côte d'Ivoire, où il perfectionne sa technique en peinture. Lauréat de la septième édition de Rencontre internationale d'art contemporain de 2018, l'artiste participe souvent aux expositions collectives. Ses œuvres ont été déjà présentées à l'exposition Couleur d'immigration en France.

Rosalie Bindika

Carte VISA GOLD

Mon visa en Or



Suivez-nous sur :

[f](#) [t](#) [v](#) [y](#)



afaq
100 POINTS
PAR AN



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Juste Bernadin Gavet disposé à collaborer avec Destinée Hermella Doukaga

Le secrétaire exécutif du Conseil national de la jeunesse a donné l'assurance de travailler, main dans la main, avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, au cours de l'audience qu'elle lui a accordée, le 3 avril à Brazzaville.

« Il faut dire que depuis que le conseil consultatif de la jeunesse est devenu fonctionnel, nous n'avions pas encore eu à rencontrer Madame la ministre. Et donc, aujourd'hui, saisissant le fait que le secrétariat exécutif permanent est désormais au grand complet, parce que depuis le 22 mars dernier, les deux autres secrétaires ont été nommés, il était de bon aloi pour nous de rencontrer la ministre de la jeunesse », a commenté Juste Bernadin Gavet.

Le nouveau secrétaire exécutif de la jeunesse a traduit, à cette occasion, la reconnaissance de la jeunesse



Vue de la rencontre entre Juste Bernadin Gavet et Destinée Hermella Doukaga

congolaise à l'endroit de son excellence le président de la République, qui selon lui, n'a ménagé aucun effort avec son gouvernement pour doter la

jeunesse congolaise de cet outil, sinon de cet instrument d'expression, mais aussi de participation à la gestion de la chose publique. Il a égale-

ment indiqué que le conseil consultatif de la jeunesse qui doit faire des suggestions au président de la République et au gouvernement est dis-

ponible et disposé à pouvoir collaborer et travailler avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

« Et, en substance, a-t-il conclu, nous nous disons que nous avons la proposition, mais elle, en tant que membre de l'exécutif, elle a l'action ; et donc, c'est la conjugaison de la proposition et de l'action qui fera que les problèmes de la jeunesse puissent trouver les solutions idoines. Et enfin, nous avons terminé notre échange en se disant disposé à pouvoir travailler, la main dans la main, dans l'intérêt de la jeunesse congolaise et de la nation tout entière, de façon générale ».

Le Conseil consultatif de la jeunesse, rappelons-le, est un organe chargé d'émettre des avis au président de la République et des suggestions au gouvernement sur les questions liées à l'épanouissement de la jeunesse dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle.

Guillaume Ondzé

DÉFENSE

Les fusiliers commandos de l'air formés au deuxième degré

Trois cent soixante-sept militaires, sous-officiers et hommes de rang, sortent d'un stage les ayant permis de mettre à jour leurs connaissances tactiques et opérationnelles pour l'obtention du brevet élémentaire de deuxième degré fusilier commando de l'air (BE2 Fusco air).



Remise de diplôme par le chef d'état-major de l'armée de l'air

Le stage a eu lieu à la base aérienne 03/20 de Makoua, dans le département de la Cuvette. Il avait pour objectif de faire acquérir aux bénéficiaires les connaissances militaires dans l'exercice des métiers de l'air et former les chefs de groupe de protection et de défense des points sensibles air. Ce stage rentre dans le cadre de la poursuite de l'effort d'instruction, de formation et d'entraînement du personnel.

Les résultats définitifs de cette formation BE2 Fusco air font

état de trois cent soixante-trois admis sur un total de trois cent soixante-sept, soit un taux de réussite de 98,91% sanctionné d'une moyenne générale de la promotion de 13,65. « Ces résultats globaux représentent pour nous et sans nul doute pour vous, un indicateur de réussite et d'accomplissement de nos objectifs », a déclaré le commissaire-colonel, Juste Abdou Della, directeur de l'instruction par intérim de l'état-major de l'armée de l'air. Ce dernier a, par ailleurs, salué l'exemple de

courage et d'abnégation dont ont fait preuve les stagiaires, tout en les exhortant à demeurer dynamiques car les métiers de l'air, a-t-il expliqué, exigent d'avoir un esprit rigoureux, vif et alertes. La cérémonie de clôture de ce stage a été présidée par le chef d'état-major de l'armée de l'air des Forces armées congolaises, le général de brigade aérienne, Jean Baptiste Philippe Tchikaya. Il a remis des diplômes aux stagiaires ayant réalisé les résultats escomptés.

Rominique Makaya

IN MEMORIAM



3 avril 2014-3 avril 2019, voici cinq ans que Papa Edouard Mougany « Sir Moug » nous a quittés.

En cette circonstance, nous, ses arrières-petits-enfants, petits-enfants, filles et fils :

- renouvelons nos chaleureux remerciements à tous ceux qui n'ont cessé de nous exprimer leur sympathie ;
- invitons ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée à sa mémoire et d'être en union de prière avec nous en ce 3 avril 2019.

A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite en la paroisse Saint-Michel du village Kindamba-Ngouéri dans le district de Mindouli (Pool) le dimanche 7 avril 2019.

« LE PRESSING 5 A SEC demande à tous ses clients ayant déposé des habits mais ne les ayant pas retirés jusqu'à ce jour, de procéder à leur retrait à compter du 2 jusqu'au 16 avril 2019 inclus. Par ailleurs, il informe son aimable clientèle de la destruction des habits qui se trouvent dans ses locaux depuis les années 2014 à 2017. A défaut de s'exécuter dans les délais prescrits, LE PRESSING 5 A SEC déclinera toute sa responsabilité. »

FONCTION PUBLIQUE

Les agents fictifs encourrent une suspension définitive

Sur environ quatre mille cinq cents fonctionnaires concernés, le ministère des Finances et du budget n'a reçu qu'à peine une dizaine de dossiers, depuis le lancement de l'opération de recensement, il y a trois semaines.

Un comité interministériel reçoit tous les jours les agents de l'Etat dont les salaires du mois de février ont été consignés dans un mode de règlement spécial de contrôle. Les intéressés sont appelés à apporter la preuve de leur appartenance à une administration publique et les justificatifs de leur absence aux deux premières phases du recensement.

D'après des sources concordantes, les salaires consignés représentent un gain de deux milliards francs CFA pour l'Etat. L'équipe chargée de l'opération de contrôle traite avec minutie les pièces exigées, dont la présence au poste établie en 2019 ; les notes d'affectation et de nomination, l'attestation de présence au poste actuel. Il y a également un deuxième

groupe d'environ six cent soixante-dix agents qui se sont présentés lors des réclamations mais qui sont toujours sous contrôle.

En effet, cette nouvelle phase de contrôle vise, selon le gouvernement, à réduire la fraude et maîtriser la masse salariale. Mais parmi les agents venus justifier leur appartenance à la Fonction publique, tous ne s'accordent pas sur les méthodes utilisées par l'administration. Délégué du contrôle budgétaire auprès de la direction générale du Conseil congolais des chargeurs à Pointe-Noire, Anicet Gilbert Mban a estimé, quant à lui, que l'opération devait être décentralisée dans les départements.

« Alors qu'il y a des directions départementales, pourquoi ne pas décentraliser ce contrôle d'autant plus que c'est difficile pour les agents de l'Etat de joindre la fin du mois ? Je suis ici depuis le matin, il est maintenant 10 h, les fonctionnaires sont là, donc nous ne savons pas ce que nous devons faire », a indi-



Quelques agents retardataires

qué ce fonctionnaire. Notons que lors de la conférence de presse annonçant l'application de cette mesure d'urgence, le 23 février à Brazzaville, le vice-Premier

ministre en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, prévenait que les absents seront définitivement rayés des effectifs des agents de l'Etat. Il martelait également que ce

serait dramatique que l'on dise que tous les quatre mille cinq cent vingt-cinq agents concernés étaient des fonctionnaires actifs.

Fiacre Kombo

MÉDIAS

Radio Africa autorisée à diffuser ses programmes au Congo

La convention de diffusion des programmes de la Radio Africa en République du Congo a été signée, le 4 avril à Brazzaville, entre le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et cette société de radiodiffusion.



Philippe Mvouo et Dominique Guihot échangeant les parapheurs

Le CSLC a été représenté par son président, Philippe Mvouo, et la Radio Africa par son directeur général, Dominique Guihot. La convention a pour objet, en application de l'article 6 de la loi organique du 18 janvier 2003, de fixer les règles applicables pour l'exploitation duquel l'autorisation d'exercice est délivrée par les prérogatives dont dispose le CSLC pour assurer le respect par le titulaire de ladite autorisation de ses obligations. Le titulaire est responsable des contenus des programmes diffusés par sa chaîne. La durée du contrat étant de trois ans renouvelables, sa révision se fait d'accord-parties par les signataires. De plus, les services judiciaires peuvent être mis à contribution en cas de désaccord entre les contractants.

Africa Radio est déterminée à assurer à ses auditeurs des services radiophoniques étendus, riches et diversifiés de nature à leur

permettre de recevoir des offres de programme dans des meilleures conditions. A l'ère de la diffusion numérique, Radio Africa est ainsi inscrite dans ce mode de diffusion qui offre plusieurs avantages techniques. De son côté, le CSLC, institution constitutionnelle, a assuré Radio Africa qu'il demeure dans ses missions traditionnelles définies par la loi, entre autres, promouvoir et réguler l'exercice du métier de journaliste ; veiller à la préservation des valeurs professionnelles, culturelles, des bonnes mœurs, éthiques et déontologiques en matière audiovisuelle et cinématographique.

Notons que la Radio Africa a pour siège Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Elle est née sur les cendres de la célèbre radio Africa n° 1 qui avait fait la fierté du continent dans les années antérieures.

Roger Ngombé

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Un immeuble urbain sis au quartier Km4 et cadastré : section J, parcelle n°62 bis, superficie 574, 20 m², objet du titre foncier n°25.139.

MISE A PRIX : 400.000.000 FCFA**POURSUITES ET DILIGENCES DE :**

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société anonyme avec conseil d'administration au capital de FCFA 20.000.000.000, dont le siège social est sis à Brazzaville, Centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. 987, RCCM n° BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Me Justin Joseph MOUBEMBE, avocat à la cour, cabinet sis au 94-98 Avenue Boulevard Loango, dite route des voiliers, enceinte immeuble NKOUKA, en face du port autonome de Pointe-Noire, Arr. I Lumumba, Centre-ville, Pointe-Noire.

DATE ET LIEU :

Le samedi 6 avril 2019, à 8 heures, par devant Maître GNALI-GOMES, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en son Etude actuellement sise Avenue Marien Ngouabi dite bord bord, rond-point Ex-Bata, au premier niveau de l'Immeuble les Ebénistes du Congo, Centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION DE :

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit assortie d'un cautionnement hypothécaire, délivrée par Maître GNALI-GOMES, Notaire à Pointe-Noire, en date du 6 août 2014.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno Mpoukou, huissier de justice, commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire, en date du 30 octobre 2018, enregistré et publié le 13 décembre 2018 à la conservation foncière de Pointe-Noire centre.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur Parfait Euloge Linvani et Madame Samba Line épouse Linvani, respectivement avocat et gérante de la société 3 W UNIVERS SARL, de nationalité congolaise, domiciliés à Pointe-Noire, quartier Km4.

Pour toute information, contacter le cabinet d'avocats Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la cour, cabinet sis au 94-98, avenue Boulevard Loango, dite route des voiliers, enceinte immeuble Nkouka, en face du port autonome de Pointe-Noire, Arr. I Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire, Tél : 06.664.84.37 / 04. 494. 41. 00 ; Email : mmoubembe@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo, avocat poursuivant.

**Fait et signé le 4 avril 2019.
Par l'Avocat poursuivant soussigné,
Me Justin Joseph MOUBEMBE**

PARTENARIAT

Willis Towers Watson et MTN Congo signent un accord de remboursement des frais de santé

La société de courtage en assurance et réassurance a paraphé une convention, le 4 avril à Pointe-Noire, avec la société de téléphonie mobile afin de permettre à sa clientèle de recevoir le remboursement des frais de santé instantanément via le service de MTN mobile money.

Willis Towers Watson a décidé de s'associer à MTN Congo, pour alléger les souffrances de ses clients. Les deux sociétés, très présentes dans le pays, ont conclu un partenariat grâce auquel elles pourront faciliter l'accès au remboursement des frais de santé aux assurés de Willis Towers Watson via le système MTN mobile money.

Il s'agit là, en fait, d'une vision commune qui met le client au cœur des préoccupations à travers un service de proximité. Finis donc les allers-retours, les heures perdues dans les files d'attente ou encore les démarches administratives trop lentes.

Dorénavant, après le dépôt des pièces justificatives aux services de ressources humaines, les personnes ayant souscrit à une assurance à la société Willis Towers Watson recevront leur remboursement de frais de santé directement sur leur téléphone portable via mobile money.

Ce partenariat, signé par Djibril



Les deux directeurs paraphant les documents / Adiac

Ouattara et N'Gnineman Coulibaly, respectivement directeur général de MTN Congo et directeur général Afrique de l'ouest et centrale de Willis Towers Watson, témoigne de la volonté de traduire l'acte et la détermination de donner le meilleur pour satisfaire ensemble une clientèle de plus en plus exigeante.

Pour N'Gnineman Coulibaly, il s'agit là d'un service à valeur ajoutée permettant aux assurés détenteurs d'un compte mobile money de recevoir leur remboursement de frais de santé directement sur leur portable, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. « Ils n'auront plus besoin de se déplacer pour toucher leur argent, ces frais virtuels peuvent être transformés en cash dans n'importe quel point agréé MTN mobile money à travers le pays, ils peuvent aussi permettre de régler différentes factures dans les boutiques partenaires de MTN mobile money », a-t-il souligné.

Hugues Prosper Mabonzo

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS FRANCOPHONES

FILAF 2019

DU 02 AU 06 AVRIL - BRAZZAVILLE

HORAIRES	PANEL 5 : MIGRANCES ET EXILS : « JE ME VOYAGE »
SAMEDI 06 AVRIL DÈS 08H30	<p>Expression utilisée par Julia Kristeva dans son dernier ouvrage pour parler de cette exploration et ce retour sur sa vie qu'elle fait au détour d'un entretien accordé à Samuel Dock. Dernière journée d'un festival riche, les auteurs et artistes parcourent leurs expériences littéraires, artistiques et posent leurs mots sur l'exil et ses réalités mais aussi ses potentialités.</p> <p>THEME: « LES MORSURES DE L'EXIL » PROJECTION DU FILM: LA PIROGUE, MOUSSA TOURE</p> <p>CONFERENCE : MADAME SCHOLASTIQUE DIANZINGA, ENSEIGNANTE HONORAIRE À L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI</p> <p>Thème : l'exil à travers l'expérience des femmes</p> <p>ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC</p> <p>11h00 - 11h45 GAELLE RAUCHE « VOIX DE FEMMES : L'EXIL AU FÉMININ » Gaëlle Rauche, slameuse et poétesse, Caroline Bentz, musicienne</p> <p>PROJECTION DU FILM : « VOIX DE FEMMES », échanges avec la salle et mini récital A capella Film. Poétique. Féminin. Pluriel. Rêve réalisé par Gaëlle Rauche, qui réunit ici 20 femmes. Elles sont artistes, poètes, peintres, musiciennes. Elles ne se connaissent pas, pour la plupart. Elles sont du Nord, du Sud, du monde. Elles ont en commun, le poème qu'elles portent.</p> <p>11h45 - 12h15 Salle Savorgnan CONFERENCE : GAUZ</p> <p>« J'ai deux cultures en moi », confie Gauz L'écrivain, remarqué en 2014 avec « Debout-Payé », vit aujourd'hui entre France et Côte d'Ivoire. De cet entre-deux est né « Camarade Papa », son deuxième roman. Présent au Congo, Gauz va à la rencontre de son public.</p> <p>13h00 Salle Savorgnan IFC SPECTACLE : COMPAGNIE CAP CONGO</p> <p>Un spectacle de danse contemporaine totalement original et congolais « Jazz et vin de Palme » librement inspiré de l'oeuvre éponyme d'Emmanuel Dongala.</p>
SAMEDI 06 AVRIL DÈS 14H 30	<p>Remise des prix du grand concours d'écriture des lycéens du FILAF</p> <p>Plus de 800 élèves ont participé au concours d'écriture. Les lauréats découvriront les résultats dans la salle et, se verront félicités, encouragés par les écrivains qui les ont sélectionnés et ont inspiré leur talent d'écrivains en herbe.</p> <p>TABLE RONDE :</p> <p>Le déplacement, le voyage sont-ils synonymes d'exils ?</p> <p>Les vagues massives de déplacement transocéanique d'une population ont contribué à la forge de concepts et de paradigmes symptomatiques d'une réalité complexe : diasporas, migrature, émigrant, immigré, migrant, réfugié... Cette obsession de la nomenclature ne va-t-elle pas à l'encontre d'un phénomène lié à l'humain : le déplacement ? Le voyage ? L'exil est-il plus un sentiment qu'une condition ? Regards et paroles de nos invités à partir de leur propre expérience</p> <p>CLÔTURE DU FESTIVAL OPERA SLAM BAROQUE CAPITAINE ALEXANDRE</p> <p>Avec Caroline Bentz, Manalone, Gaëlle Rauche, Albert Morisseau-Leroy, Ange et slameurs de Brazza invités</p> <p><i>Capitaine Alexandre, poète slameur, invite à oser nos causes primordiales et à se rapprocher des utopies qui manquent à nos vies.</i></p> <p>PROJECTION DU FILM : YAO</p> <p>Philippe Godeau Omar avec Sy et Lionel Basse / 2018 / 1h44min Jolie petite histoire, se dit-on d'abord, en voyant l'acteur et écrivain Seydou Tall (Omar Sy) partir sans son fils au Sénégal, où un gamin n'attend que de lui demander un autographe. Venu jusqu'à Dakar depuis son village, dans le nord du pays, le petit Yao verra sa persévérance récompensée. Et le grand Seydou Tall, né en France dans une famille sénégalaise, retrouvera un peu les siens à travers ce jeune fan dont il pourrait être le père. Mais rien ne sera vraiment aussi simple. Car dans cette rencontre, un troisième personnage s'immisce : l'Afrique... Véronique TADJO est auteur de l'adaptation romanesque, Le voyage de Yao, publié au Seuil, 2019</p>

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

As Otoho prend le large

Les poulains du coach Aliou Badra Diallo ont battu, le 3 avril au stade Alphonse-Massamba-Debat, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) sur un score écriqué d'un but à zéro, dans le cadre du match en retard de la douzième journée.



Une séquence du match Cara-AS Otoho/Adiac

L'AS Otoho est assurée de terminer la première phase du championnat en tête, suite à sa victoire sur Cara qui lui a donné trente-quatre points. Un triomphe qui a mis du temps à se dessiner. Après une première mi-temps au cours de laquelle, les deux formations n'ont rien proposé, l'AS Otoho a affiché ses meilleures intentions au cours de la seconde. Les efforts de ses joueurs ont fini par payer à la 52^e mn, quand Yedan Moussa a transformé le penalty obtenu après une faute de Bayidula Nkongo de Cara.

Le score est resté inchangé jusqu'à la fin du match. Au sortir de cette rencontre, As Otoho se place largement en tête devant le Cara qui garde la deuxième place (vingt-cinq points). Son match à Pointe-Noire, le 6 avril contre V Club Mokanda (troisième) comptant pour la neuvième journée, bouclera la série des rencontres remises. Notons qu'à la première explication, Tongo FC a dominé les Ponténégrins de Nico-Nicoyé sur le même score (1-0). Le but a été marqué par Nganga Mavandale.

Rude Ngoma (stagiaire)

ÉLIMINATOIRES JO 2020

Le Congo en voie de se qualifier pour le prochain tour

Les Diables rouges dames ont fait le boulot à Libreville en battant les Panthères du Gabon (2-0), en match aller des préliminaires des Jeux olympiques (JO) de Tokyo.

Les Congolaises ont bien affiché leurs ambitions pour poursuivre le long chemin qui mène vers le Japon dans un an. Mais il leur faut achever le travail amorcé en terre gabonaise, le 9 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, pour affronter le Ghana au prochain tour.

Ce match constituera un véritable test pour les Diables rouges dames qui n'ont pas préparé dans de bonnes conditions la rencontre de Libreville. En effet, les joueuses manquent de compétitions dans les jambes car leur championnat, pour le compte de cette saison, n'a pas encore débuté.

Au match aller, les Congolaises ont eu simplement la chance car la sélection gabonaise manque également de repère, d'autant plus qu'elle n'a jamais participé à une compétition majeure. C'est donc sans surprise que les Gabonaises n'ont résisté que pendant trente-sept minutes, avant de concéder le premier but à la 38^e mn, sur un



Les Diables rouges dames/Adiac

penalty transformé par Paul-miche Mahouna. D'une belle frappe de Charmelle Gloriane Moundzelé, les Congolaises ont fait le break à la 40^e mn.

Ce score va permettre aux Diables rouges d'aborder le match retour avec un avantage psychologique conséquent. Si le Congo se qualifie, il recevra au second tour le Ghana, le 26 août, avant de se déplacer à Accra, le 3 septembre. A la différence du Gabon, le Ghana a un palmarès assez fourni. Il a déjà disputé trois fois la Coupe du monde (1999, 2003 et 2007), mais n'a jamais parti-

cipé aux JO.

L'équipe dames du Ghana reste sur une médaille d'or, remportée aux Jeux africains de Brazzaville 2015. En ce qui concerne la Coupe d'Afrique des nations, cette sélection a déjà disputé trois finales, notamment en 1998, 2002 et 2006. C'est pour ses belles performances qu'elle a été exemptée du premier tour.

Notons qu'après le Ghana, il faudra passer encore trois autres étapes pour sélectionner l'équipe africaine, qui fera le déplacement de Tokyo, soit un total de cinq tours.

James Golden Eloué

MÉDECINE POUR TOUS

L'insomnie

L'insomnie est définie comme un sommeil insatisfaisant sur au moins trois jours par semaine, avec comme conséquences des perturbations dans la journée. Elle se caractérise par un endormissement difficile, des éveils nocturnes prolongés, un réveil trop matinal ou un sommeil de mauvaise qualité. Les retentissements diurnes sont désagréables (fatigue, diminution de la concentration, irritabilité, fatigue physique, etc.).

Quelles sont les variétés d'insomnies et comment les expliquer?

Les variétés d'insomnie à retenir sont les suivantes :

A) Insomnie transitoire (IT). L'insomnie est d'installation récente, depuis moins de quatre semaines. L'événement déclenchant est variable : stress aigu (décès dans la famille, par exemple), maladie, modification d'un traitement, changement d'horaire, etc. Un traitement bref suffit en général (sommifères).

B) Insomnie idiopathique. Les patients sont insomniaques depuis l'enfance. Leur état est stable, non influencé par les événements personnels.

C) Insomnie chronique secondaire. Elle dure plus d'un mois.

a) Dans la moitié des cas les causes sont psychiatriques, à type de troubles de l'humeur ou de syndrome anxieux (anxiété généralisée, panique nocturne, traumatismes divers, troubles compulsifs obsessionnels ou TOC).

b) Dans certains cas l'insomnie peut être secondaire

à d'autres symptômes, notamment un trouble du rythme veille/sommeil, des douleurs nocturnes, etc. c) Dans beaucoup de cas l'insomnie est liée à la consommation de toxiques de loisir (alcool, café, tabac, kola, cocaïne, amphétamines, etc.) ou de certains médicaments (antiasthmatiques, antihypertenseurs, corticoïdes, etc.).

D) Insomnie psychophysiologique. Elle est causée par un événement personnel stressant qui s'auto-entretient par la prise prolongée des sédatifs (décès, séparation, maladie grave d'un proche, etc.).

Conseils et traitement contre l'insomnie

Conseils

Il faut savoir que notre horloge biologique est notre cerveau. Il faut par conséquent préserver celui-ci des perturbations nocives en entretenant une bonne hygiène du sommeil. Les mesures ci-après sont reconnues efficaces pour prévenir ou atténuer les troubles du sommeil :

1) Respecter la régularité du sommeil, au besoin en réglant l'heure du lever et en ne se couchant que quand on ressent le besoin de dormir.

2) Vivre le plus longtemps possible dans la lumière du soleil, dormir dans la noirceur de la nuit, en éteignant les écrans des ordinateurs, Ipads, téléphones, etc.

3) Eviter de faire des siestes longues, elles diminuent votre rythme veille/sommeil en diminuant la pression de sommeil.

4) Eviter les drogues et les alcools avant d'aller au

lit.

5) Eviter de rester longtemps dans votre lit si vous n'arrivez pas à dormir.

6) Ne pas regarder l'heure plusieurs fois dans la nuit.

7) S'abstenir de consommations stimulantes (café, thé, tabac, boissons énergisantes, etc.).

8) Régler l'atmosphère de sa chambre (température, aération, ventilation, calme, obscurité).

9) pratiquer raisonnablement des activités physiques et sportives.

10) Eviter des repas lourds et arrosés le soir et aussi des repas insuffisants, responsables des crampes par carence en fer et en magnésium.

B) Traitement

Eviter toute automédication. Consulter votre médecin. Lui seul saura ce qui relève de sa compétence, de celle du psychologue ou du psychiatre.

Conclusion

L'insomnie est invalidante en raison de son impact à la fois individuel, social et économique. Le meilleur traitement est préventif, requérant une hygiène de vie portant sur les consommations, les activités physiques et l'environnement. Le médecin traitant prescrit en général un traitement léger et de brève durée. Si l'insomnie persiste, des investigations sont nécessaires pour un traitement plus approprié.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr